

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2026

RELATIF À L'EXTENSION DES PRÉROGATIVES, DES MOYENS, DE L'ORGANISATION
ET DU CONTRÔLE DES POLICES MUNICIPALES ET DES GARDES CHAMPÊTRES - (N°
2464)

N° CL32

AMENDEMENT

présenté par

M. Dive, M. Cordier, M. Tryzna, Mme Blin, M. Boucard, Mme Duby-Muller, Mme Fruchon,
M. Fabrice Brun et Mme Sylvie Bonnet

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 6 QUATER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--